Bretx, Daux, Grenade, Larra, Launac, Le Burgaud, Menville, Merville, Montaigut, Ondes, Saint-Cézert, Saint-Paul, Thil.

Projet **VALTERRA**
Action n°8
de l'Agenda 21

Devenir **maraîcher** en **Save** & **Garonne**

Espace test
de Save et Garonne (Nord Toulousain)

Un nouvel outil à disposition :

L'espace test en maraîchage biologique

Contexte

La Communauté de communes Save & Garonne souhaite soutenir la filière maraîchage qui est déjà ancrée sur le territoire.
Ce type de culture est en effet présent dans le lit majeur de la Garonne en aval de Toulouse.
Avec l'agglomération toulousaine à sa porte, la Communauté de communes Save & Garonne souhaite privilégier l'approvisionnement local et la réduction de l'empreinte carbone des productions en développant l'emploi sur son territoire.

La Communauté de communes accompagne la structuration et le développement de la filière maraîchage d'amont en aval tout en restant consciente des limites d'intervention de la collectivité locale qui doit, avant tout, s'appuyer sur le monde agricole.
Les élus ont néanmoins des leviers possibles, à travers la protection des zones agricoles, dans leurs documents d'urbanisme, l'aide à l'accession foncière, l'achat par la collectivité de légumes pour la restauration collective.

AXE 1 : L'espace test en maraîchage biologique

Il s'agit d'une part, de réaliser un espace test qui permet de « tester » l'activité, d' « *apprendre à entreprendre* ».
Ainsi, les porteurs de projet accueillis pourront tester, en situation réelle, la viabilité de leur projet en se confrontant aux réalités techniques, économiques, sociales et écologiques du métier d'agriculteur.
Cette structure vise à créer un maillon supplémentaire entre la formation et l'installation.
La dimension du projet : 4 à 7 porteurs de projet sur 6 hectares appartenant à la Communauté de communes Save & Garonne, avec une rotation tous les 3 ans maximum.

Comité de pilotage Maraichage - 18/04/2013

La CCSG met gratuitement à disposition de la SCIC les équipements et bâtiments nécessaires au fonctionnement.

AXE 2 : L'installation des maraîchers

La seconde opération constitutive du projet concerne l'appui à **l'installation pérenne** des candidats en sortie de couveuse.
La collectivité entend faciliter l'accès au foncier en s'appuyant sur les institutions telles que la SAFER, la Chambre d'agriculture de la Haute Garonne et les partenaires naturels que sont les mairies et le Pays Tolosan.

AXE 3 : L'organisation des débouchés

Le dernier axe consiste à mettre en contact les producteurs et les consommateurs.
Avec ses partenaires, la Communauté de communes Save & Garonne participera à la **structuration de la filière** pour faciliter l'accès de la commande publique aux produits biologiques.

La CCSG a d'ailleurs signé un protocole d'accord avec Toulouse Métropole. Celui-ci prévoit d'axer notre travail sur quatre volets essentiels :

- l'accès au foncier,
- les vocations et la formation au métier de maraîcher,
- la lisibilité et la traçabilité pour des produits correspondant aux compétences techniques locales en agriculture,
- la distribution, les débouchés : notamment via le Marché d'Intérêt National.

Espace Test : objectifs et mode d'emploi

> Les objectifs de l'Espace Test :

- **apprendre à entreprendre** en situation réelle :
  Démarrage progressif d'une activité de production maraichère et de commercialisation dans le cadre juridique, fiscal et administratif de la couveuse, sur une période de 1 à 3 ans.

- permettre de **vérifier la faisabilité et la viabilité du projet de création d'entreprise agricole en maraîchage biologique.**

- donner le temps nécessaire pour trouver des terres afin de **devenir maraîcher et gestionnaire**.

- s'intégrer, en vue d'une installation agricole pérenne, dans un réseau de professionnels et de porteurs de projet.

> Mode d'emploi de l'Espace Test :

1. Étude et sélection des projets

Nous évaluons, avec le porteur de projet, l'intérêt d'un passage en espace test dans son parcours. Nous tenons compte de **sa motivation, de ses compétences et de sa situation personnelle**.

Les candidatures sont évaluées par des professionnels : représentants du CFPPA d'Ondes, de la Chambre d'Agriculture de la Haute Garonne, d'ERABLES 31, et de la SCIC Save et Garonne Maraîchage.

Espace test de Save et Garonne

2. Test en situation réelle

Le porteur de projet test son activité pendant une période de un à trois ans. **Il aura la responsabilité de sa parcelle et de sa clientèle**, avec le **soutien d'un animateur**, ancien maraîcher.

Outres les frais variables qu'ils engageront (semences, intrants ...), **les porteurs de projet contribueront aux frais fixes** de l'exploitation (électricité et irrigation, entretien du matériel ...). Ils sont évalués entre **3000 et 6000 € par an selon la surface** exploitée.

Son revenu sera fonction de la valeur de sa production, et, éventuellement, **des allocations** auxquelles il peut avoir droit, et qui seront **maintenues dans le cadre du contrat CAPE**. Les porteurs de projet bénéficient d'une couverture pour les accidents **du travail et les maladies professionnelles.**

Il peut suivre, le cas échéant, un parcours de **formations complémentaires**.

Des **débouchés** sont déjà **identifiés** :

Maraîchage diversifié pour marché de plein vent/ paniers/AMAP

... ou demi-gros pour magasins spécialisés ou Restauration hors domicile (cantines ...)

3. Création de son entreprise

La SCIC et la Communauté de communes Save et Garonne accompagnent et mobilisent leur réseau et leurs partenaires pour permettre aux porteurs de projet d'accéder à **son propre outil de production** (foncier,

L'espace Test : un dispositif géré et animé par la *SCIC Save et Garonne Maraichage*

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Save et Garonne Maraîchage est une structure dédiée à **la production et à la commercialisation des produits maraîchers** cultivés selon la charte de l'agriculture biologique.
Il s'agit d'une SARL à capital variable.

Les coopérateurs sont :

- La Communauté de communes Save & Garonne,
- Le salarié, en charge de l'animation du dispositif,
- Les porteurs de projet bénéficiaires du dispositif,
- Des soutiens professionnels : Erables 31, des producteurs locaux…
- Des soutiens institutionnels : Le Pays Tolosan, Le CBE,…

La SCIC est en mesure d'accueillir les porteurs de projet, depuis le mois de septembre 2013, pour le démarrage de la production.
Sa première activité sera en effet de mettre à l'essai des chefs d'exploitations agricoles qui pourraient ensuite s'installer prioritairement sur le territoire de la Communauté de communes. Le passage en espace test permet de répondre à trois objectifs principaux :

- l'immersion dans un réseau local,
- l'apprentissage du métier d'agriculteur,
- l'évaluation de leur projet d'installation.

La SCIC est le moyen d'accompagner la concrétisation de **projets coopératifs et solidaires,** qui permettent l'ancrage des maraîchers biologiques sur le territoire en relation avec des consommateurs locaux.

SCIC Save et Garonne Maraichage
Hicham Jebrane
scic.sgm@laposte.net
06 34 67 54 72

Communauté de communes Save & Garonne
Marie Moréac
Rue des Pyrénées - 31330 Grenade
05 61 82 85 55

Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous…